

Par SDÉ, courriel et poste

Le 18 octobre 2019

M^e Véronique Dubois,
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 4683

Télec. : (514) 289-2007

C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande de modification de la désignation du Coordonnateur de la
fiabilité au Québec – Phase 3
Votre dossier R-3996-2016 / Notre référence R053514 JOT**

Chère consœur,

Par la présente, le Coordonnateur souhaite faire part à la Régie de ses intentions quant aux suites à donner à la décision D-2019-101 (la Décision) en lien avec les demandes de révisions déposées dans les dossiers R-4103-2019 et R-4107-2019 (les Demandes de révision) concernant la phase 3 du dossier mentionné en objet.

Le Coordonnateur estime que les volets suivants de la Décision ne sont pas affectés par les Demandes de révision et entend déposer les suivis demandés :

- Paragraphe 272 : Une proposition relative au dossier continu sera déposée pour tous les volets mentionnés, à l'exception de la seconde puce, qui est visée par la demande de révision du Coordonnateur. Ce dépôt aura lieu dans le délai de 4 mois mentionné à la Décision, dans la phase 3 créée par la Régie ;
- Paragraphe 366 : Le Coordonnateur déposera une proposition à la Régie relativement à l'inclusion dans son rapport annuel. Ce dépôt aura lieu dans le délai de 4 mois mentionné à la Décision, dans la phase 3 créée par la Régie ;
- Paragraphe 394 : Le Coordonnateur prévoit un dépôt à la Régie d'ici la fin de 2020 ;
- Paragraphe 396 : Les modifications au Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité seront déposés dans le délai de 4 mois mentionné à la Décision, dans la phase 3 créée par la Régie.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Jean-Olivier Tremblay

Jean-Olivier Tremblay

JOT/jg

c.c. Me Pierre Grenier (RTA)

Me Paule Hamelin (ELL)